

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

La **Revue Francophone d'Hémostase et Thrombose** est une revue trimestrielle de langue française, destinée aux professionnels de santé impliqués dans l'hémostase et les maladies hémorragiques résultant de troubles de la coagulation. Elle aborde les thèmes essentiels de l'actualité, grâce à la caution scientifique d'experts connus et reconnus, actualités concernant les pathologies constitutionnelles et acquises de l'hémostase, l'hémophilie étant évidemment l'une des plus importantes.

Le contenu rédactionnel de la **Revue Francophone d'Hémostase et Thrombose** se compose d'éditoriaux, de dossiers thématiques, de cas cliniques, de notes du biologiste médical, de flashs scientifiques, d'articles brefs, de zoom sur les acteurs et d'actualités pharmaceutiques.

Les auteurs sont invités à suivre scrupuleusement les instructions et recommandations de la **Revue Francophone d'Hémostase et Thrombose**. Tout manuscrit non conforme à ces instructions sera retourné aux auteurs sans analyse par le comité éditorial de la revue.

Instructions communes à toutes les rubriques

- Les articles sont rédigés en français. Les règles grammaticales et orthographiques doivent être rigoureusement respectées.
- Les articles doivent comporter les noms des auteurs (prénom et nom de famille), ainsi que leurs coordonnées (adresses postale et e-mail) et leur profession.
- Les articles doivent comporter un résumé en français et en anglais. Ces résumés doivent pouvoir être lus et compris sans qu'il ne soit nécessaire de se reporter au texte complet. Les articles doivent également comporter des mots clés en français et en anglais. Ces mots clés seront utilisés par les systèmes de recherche d'informations et pour l'indexation, et si possible, doivent appartenir au MESH (*Medical Subject Headings*).
- Les manuscrits doivent pouvoir s'intégrer dans l'une des rubriques de la revue et être présentés au format Word (A4), en double interligne, police Times, corps 12, marges de 2,5 cm.
- Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs, précis et concis. Les abréviations qui ne sont pas reconnues internationalement doivent être expliquées lors de leur première apparition dans le texte, et être utilisées de manière cohérente. Les abréviations dans le titre et dans le résumé ne sont pas utilisables. Les citations se feront entre guillemets « ... », et le format italique sera utilisé selon les normes en vigueur, incluant notamment les expressions étrangères et les noms d'ouvrages. Pour mettre en avant un mot ou une phrase, les auteurs doivent privilégier le gras.
- Les dossiers thématiques, les cas cliniques, la note du biologiste, le flash scientifique et l'article bref peuvent être sollicités par le comité de rédaction. Il est recommandé aux auteurs souhaitant soumettre directement des manuscrits de s'assurer auprès de la rédaction qu'un article portant sur le même sujet n'est pas en cours de publication.
- La rédaction encourage les auteurs à implémenter leur manuscrit de graphiques (couleurs ou noir & blanc), schémas, figures et photographies (titrés, numérisés en haute définition au format TIF ou JPEG, fournis en fichiers séparés, et accompagnés des autorisations de reproduction si nécessaire), de tableaux (titrés, présentant des données chiffrées, figurant sur des pages séparées et placés en fin de texte), etc.
- Les tableaux et les figures séparés du texte, doivent être légendés en français et en anglais, et numérotés par des chiffres arabes entre parenthèses ou crochets selon l'ordre d'apparition dans le texte. Chaque figure doit être clairement numérotée et indexée dans le texte. Il est important de fournir ces documents à leur dimension définitive (permettant une reproduction sans agrandissement ni réduction), apportant une taille lisible des lettres, chiffres ou symboles.
- La bibliographie figure sur une page séparée. Les références sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte, par des chiffres arabes entre parenthèses ou crochets.

Les références doivent être présentées conformément aux normes de « Vancouver », et les abréviations des revues citées doivent être correctes. Exemples de références libellées selon ce style :

- Article avec nombre d'auteurs inférieur ou égal à 6, citer tous les auteurs :
Le Quellec S, Enjolras N, Perot E, Girard J, Negrier C, Dargaud Y. Fusion of Factor IX to Factor XIII-B Sub-Unit Improves the Pharmacokinetic Profile of Factor IX. *Thromb Haemost* 2018; 118 : 2053-63.
- Article avec nombre d'auteurs supérieur à 6, citer les 6 premiers auteurs et la mention et al. :
Le Quellec S, Dane A, Enjolras N, McIntosh J, Rosales C, Negrier C, et al. Potential limits of AAV-based gene therapy with the use of new transgenes expressing factor IX fusion proteins. *Haemophilia* 2018. [Epub ahead of print]

- Ouvrage :
Trzeciak MC, Denninger MH. L'hémostase en question. Editions BioMérieux, 2004.
- Chapitre d'un ouvrage :
Chassot PG, Marcucci C. Précis d'anesthésie cardiaque Chapitre 08 Coagulation, anticoagulation et hémostase en chirurgie cardiaque. 2017, version 5 p1- 125

Les références à des publications faites sur internet doivent également être présentées conformément aux normes de « Vancouver » dans la liste bibliographique, et par conséquent appelées dans le texte. L'URL (adresse du site internet de l'article) complète doit être donnée, et toute information complémentaire, si elle est connue (noms des auteurs, adresses, dates, etc.) doit également être indiquée.

- Site internet :
Groupe Français d'études sur l'Hémostase et la Thrombose (page consultée le 18/12/2018). Recommandations
[<http://site.geht.org/docutheque/>]

Toutes communications personnelles et résultats non publiés ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique mais pourront être mentionnés dans le texte. La citation d'une référence comme étant « à paraître » sous-entend que celle-ci a déjà été acceptée pour publication, et doit dans ce cas apparaître dans la liste bibliographique.

- Les articles ne seront acceptés pour publication qu'après avoir été soumis à l'appréciation du comité de rédaction et du comité de lecture. Tout article soumis fait l'objet d'une relecture par deux relecteurs externes au comité de rédaction. Ceux-ci émettent un avis favorable ou défavorable, et à l'issue de l'expertise, le texte peut être accepté avec ou sans demande de corrections. Lorsque des modifications sont nécessaires, les auteurs doivent soumettre une version révisée dans les deux mois maximums, qui sera à nouveau évaluée. Les articles peuvent être refusés à tout moment. En aucun cas le comité de lecture de la revue n'est engagé vis-à-vis des manuscrits qui lui sont adressés avant la décision définitive du comité rédactionnel.
- Les auteurs doivent spécifier que le travail soumis à la **Revue Francophone d'Hémostase et Thrombose** n'a pas déjà été publié, ni déjà été soumis pour publication à une ou plusieurs autres revues, garantissant ainsi l'originalité du document. L'auteur correspondant certifie avoir obtenu l'accord de tous les co-auteurs sur le texte proposé.
- La rédaction de la **Revue Francophone d'Hémostase et Thrombose** a pour principe d'assurer l'objectivité et la rigueur scientifique de ses publications.
- En cas de reproduction totale, ou même partielle, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs initiaux doit être fournie impérativement.
- Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication dans la **Revue Francophone d'Hémostase et Thrombose**, l'éditeur enverra aux auteurs un formulaire de cession de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur correspondant pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à la **Revue Francophone d'Hémostase et Thrombose**. L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de l'article sous format PDF. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées dans les 48 heures suivant leur réception, et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à la finalisation du numéro sans les corrections de l'auteur.
- Si un article porte sur les résultats d'une étude sur des sujets humains, les auteurs devront préciser si les procédures suivies au cours de ces recherches sont conformes aux dispositions éthiques, légales et réglementaires applicables à la recherche sur des sujets humains dans leur propre pays, et aux règles internationales applicables définies par la déclaration d'Helsinki de l'Association médicale mondiale. Cependant, si un doute persiste, malgré le fait que la recherche soit conforme à la déclaration d'Helsinki, les auteurs devront expliquer les raisons de leur approche et démontrer que les aspects prêtant à discussion de leur recherche ont été approuvés par le comité d'éthique indépendant ayant mis en place le protocole expérimental. Si un article porte sur les résultats d'une étude sur des animaux, les auteurs devront préciser si leur recherche respecte la réglementation nationale relative à l'utilisation des animaux de laboratoire, et particulièrement si ces recherches ont été conduites sous la direction de personnes autorisées et par un laboratoire agréé.
- Les manuscrits seront soumis exclusivement par voie électronique, à l'adresse suivante : redaction@rfht.fr

Rubriques

- **Éditoriaux** : Les éditoriaux ont pour but de soulever une question d'actualité. Ils doivent comporter 2 à 4 pages dactylographiées maximum et entre 1 et 5 références. Il est important de noter que les éditoriaux n'engagent que leur auteur.
- **Dossiers thématiques** : Cette rubrique est une synthèse critique des travaux publiés sur un thème donné, pouvant intégrer une revue de la littérature permettant une mise au point des connaissances, et débouchant sur des propositions utiles et constructives. Il peut être abordé sous forme de présentations distinctes mais cohérentes entre elles. Sauf justification, les articles ne doivent pas excéder 16 à 20 pages dactylographiées et pourront comporter jusqu'à 50 références. Un résumé en français de 250 mots et en anglais sont nécessaires, ainsi que 3 à 5 mots clés. L'utilisation d'illustrations, tableaux et figures est recommandée et limitée à 5 figures et 5 tableaux. Les articles doivent être finalisés par les « Points clés à retenir ».
- **Cas cliniques** : Les cas cliniques présentent des faits cliniques intéressants par leurs aspects inhabituels et/ou pédagogiques. Cette rubrique permet de mettre en avant l'exercice quotidien. Un article de cette rubrique doit comporter 6 à 8 pages dactylographiées, 4 à 12 références, un résumé en français de 250 mots et en anglais, ainsi que 3 à 5 mots-clés. L'utilisation d'illustrations, tableaux et figures est recommandée et limitée à 3 figures et 3 tableaux. Les articles doivent être finalisés par les « Points clés à retenir ».
- **Note du biologiste** : Cette rubrique a pour objectif de présenter de courtes synthèses sur des questions scientifiques d'actualité accessibles aux lecteurs non spécialistes en biologie médicale. Elle s'intéresse à tous les aspects biologiques des maladies hémorragiques. Un article de cette rubrique doit comporter 6 à 8 pages dactylographiées, 4 à 12 références, un résumé en français de 250 mots et en anglais, ainsi que 3 à 5 mots-clés. L'utilisation d'illustrations, tableaux et figures est recommandée et limitée à 3 figures et 3 tableaux. Les articles peuvent être finalisés par les « Points clés à retenir ».
- **Flash scientifique** : Cette rubrique a pour objectif de présenter des travaux et réflexions sur des questions de recherche en hémostase accessibles aux lecteurs chercheurs mais aussi aux non spécialistes de la recherche. Elle s'intéresse à tous aspects de la recherche en hémostase qu'ils soient fondamentaux, translationnels, épidémiologiques, etc. Un article de cette rubrique doit comporter 6 à 8 pages dactylographiées, 4 à 12 références, un résumé en français de 250 mots et en anglais, ainsi que 3 à 5 mots-clés. L'utilisation d'illustrations, tableaux et figures est recommandée et limitée à 3 figures et 3 tableaux. Les articles peuvent être finalisés par les « Points clés à retenir ».
- **Article bref** : Cette rubrique regroupe :
 - soit des analyses commentées d'articles publiés dans la littérature internationale décrivant des travaux importants. Ces articles doivent être récents, publiés dans les 3 ou 6 derniers mois, de façon à ce que lors de la publication de la rubrique, leurs propos soient toujours d'actualité ;
 - soit des brèves de l'actualité des congrès récents des 3 ou 6 derniers mois et liés aux maladies hémorragiques ;
 - soit des articles courts en lien avec des projets ou expériences liés à l'environnement pathologique (accompagnement du patient, la gestion de la douleur, soins de supports, mise en place d'outils...).

Un article de cette rubrique doit comporter 6 à 8 pages dactylographiées, 4 à 12 références et comporte six parties :

- Un titre en français et en anglais (autre que la traduction du titre de la publication/communication rapportée), le ou les auteurs faisant l'analyse commentée et leur lieu d'exercice ;
- La citation complète en cas de la publication analysée/communication rapportée (auteurs, titre original de l'article, journal, année, tome, pages), la traduction en français du titre original de l'article ;
- Les justificatifs et objectifs : Résumé de l'état du sujet à la date de début de l'étude ou du projet, des données connues de la littérature (avec au maximum une référence) et présentation de la question posée ;
- Méthodes : Sont précisés soit le type d'études, les principaux critères d'inclusion et de non-inclusion, les nombres théoriques, le critère principal de jugement, les méthodes statistiques, le tout sous une forme très résumée ; soit les principes d'élaboration du projet décrit ;
- Résultats : Ils sont idéalement présentés sous forme d'un tableau rassemblant les principales données ;
- Analyse : Seule partie subjective où l'auteur de l'analyse précise si l'étude/le projet répond à la question posée, comment les résultats se positionnent par rapport aux données connues de la littérature/aux autres expériences/projets comparables, les qualités et les éventuels défauts de l'article/projets/expérience. Sont également mentionnés les nouveaux travaux/besoins que ces résultats justifient : étude de confirmation, autre essai, etc.

- **Zoom sur les acteurs** : Cette rubrique a pour objectif de présenter les organisations impliquées dans le domaine de l'hémostase (institutionnels, sociétés savantes, groupes coopérateurs, centres et filières de soins et de prise en charge, associations de patients, laboratoires de recherche, etc.) et de valoriser les missions et actions de chacun. Un article de cette rubrique doit comporter 6 à 8 pages dactylographiées et de 4 à 12 références. L'utilisation d'illustrations, tableaux et figures est recommandée et limitée à 3 figures et 3 tableaux. Les articles peuvent être finalisés par les « Points clés à retenir ».
- **Actualités pharmaceutiques** : Cette rubrique a pour objectif d'informer de toute actualité en lien avec les maladies hémorragiques et leur prise en charge. Un article de cette rubrique doit comporter 2 à 4 pages dactylographiées, et peut avoir 3 à 5 références.

Résumé des recommandations :

- Respecter la longueur du texte selon la rubrique ;
- Envoi de l'article par courriel à redaction@rfht.fr au format Word, double interligne, police Times, corps 12 ;
- Titre concis et significatif en français et en anglais ;
- Résumé et mots clés en français et en anglais ;
- Bibliographie : références par ordre d'apparition dans le texte ;
- Légender les figures, tableaux, illustrations et prévoir un renvoi dans le texte.

La nécessité d'inclure un résumé en français et en anglais, des mots-clés, la longueur et le nombre de références pour chaque type d'article sont résumés dans le tableau suivant :

| | Résumé | Pages* | Références | Mots clés |
|----------------------------|--------|--------|------------|-----------|
| Éditorial | Non | 2 - 4 | 1 - 5 | Non |
| Dossier thématique | Oui | 16 -20 | < 50 | 3 - 5 |
| Cas cliniques | Oui | 6 - 8 | 4 - 12 | 3 - 5 |
| Note du biologiste | Oui | 6 - 8 | 4 - 12 | 3 -5 |
| Flash scientifique | Oui | 6 - 8 | 4 - 12 | 3 - 5 |
| Article bref | Non | 6 - 8 | 4 - 12 | Non |
| Zoom sur les acteurs | Non | 6 - 8 | 4 - 12 | Non |
| Actualités pharmaceutiques | Non | 1 - 2 | 3 - 5 | Non |

* Nombre de caractères : environ 2 000 (espaces non compris)

Lorsqu'un article est accepté pour publication dans la Revue Francophone d'Hémostase et Thrombose

Le Rédacteur en Chef informe de cette décision l'auteur correspondant par courrier ou courriel. Le délai de parution est fonction de la composition des numéros.